

# Le compostage individuel



*Ce processus biologique permet de transformer la matière organique en terreau de bonne qualité appelé compost, ce dernier est un engrais naturel pour votre jardin.*

## QUE COMPOSTER :

- les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marcs de café...)
- les déchets de jardin (fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, gazon (en quantité limitée), même les cendres de bois, sciures, copeaux (non traités).

*Si vous ne pratiquez pas le compostage, rapportez vos déchets verts (tontes de gazon et déchets d'égale) à la déchèterie qui les destinera à une filière de compostage.*

**Des composteurs sont en vente à la Communauté de Communes des Deux Sarres.**

**VENTE**

**27€**

le composteur  
de 325 litres avec bio seau

**68€**

le composteur  
de 675 litres avec bio seau

